

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°180 :

Pour payer les frais de 1 € par lecteur/auditeur C'EST ICI : URGENT ! MERCI

!

Vendredi 19 Mai 2017,

(La prochaine est prévue pour le Vendredi 26 Mai 2017)

Sauf blocage financier si je ne reçois rien de suffisant sur Paypal, ou... en cas de mort.

INCIPIT PERMANENT :

La Politique Intérieure a pour buts :

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à *force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique *des risques mortels les plus graves connus historiquement comme les famines, la tuberculose ou la peste noire, interdisant de nuire à la santé humaine*, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : "D'abord, ne pas nuire" (Primum non nocere) !
- 8) Dernière modification le 17 Février 2017.

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec des moyens matériels arrachés à la pauvreté personnelle qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,

Aujourd'hui, je vais vous parler de :

N'oubliez pas les frais de 1 € par lecteur/auditeur PAYER ICI : URGENT ! MERCI !

« MON PROJET DE MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE !... »

Depuis la publication Mercredi après-midi du nouveau Gouvernement de 18 Ministres et 4 secrétaires d'État, j'ai réalisé que tout ce que j'avais préparé à vous dire était inutile car restait dans le domaine du commentaire. Il est inutile :

Que je remarque, comme d'autres, que MACRON a violé déjà deux de ses promesses électorales ne l'empêchera pas de continuer...

Que je remarque, comme d'autres, les deux DIKTATS fédéraux européens interdisant cyniquement les contrôles aux frontières après une période exceptionnelle prolongée à deux reprises en Suède depuis le 12 mai 2016 d'une part, et d'autre part, la poursuite des déficits publics français, n'empêchera par l'UE de continuer à détruire les États et les Nations européennes...

Que je remarque, comme d'autres, que les "merdias" écrits ou audiovisuels véhiculent de l'INTOX, puis de la DÉSINFORMATION, complétée de nouvelles INTOX, notamment sur les chaînes de TV listées à cause de cela par le "Panel TV" d'Harris Interactive : TF1, FR2-3-4-5n CANAL+, M6, C8, W9, TMC, NT1, NRJ, ne les empêchera pas de continuer...

Que je remarque, comme un certain Jean-Paul BRIGHELLI, enseignant et essayiste français, que le produit publicitaire MACRON est actuellement choyé par les mêmes "merdias" qui l'ont fabriqué dans l' "opinion" des " *bobos friqués, et des midinettes à cervelle de colibris* ", mais aussi dans celle des "musulmans de France" ainsi renommés, organisés, et stipendiés par l'UOIF saoudienne, lesquels de leur propre aveu ne peuvent être "Français", ne me permettra malheureusement pas de les empêcher d'être "con..s" ou rusés, dans les deux cas contre nos intérêts français bien compris...

Que je remarque, *comme encore personne à ma connaissance*, que le MACRON, simple CITOYEN bien qu'il soit une éminence maçonnique de la pire espèce (GODF) encore le Dimanche 14 Mai dernier, s'est permis de commencer à violer le DROIT FONDAMENTAL en signant 4 nominations à la Présidence de LA république par arrêté. Ceci alors qu'il n'est constitutionnellement Président qu'à compter du Lundi 15 Mai Zéro heure, ce que le fait que [cet arrêté présidentiel soit publié au JORF du 15 Mai](#) ne masque aucunement, au contraire, ne l'empêchera pas de continuer, comme dirait BRIGHELLI, à "empapaouter" la FRANCE comme les Français... de souche culturelle, raciale et Chrétienne historique depuis deux millénaires...

Que je remarque, comme certains qui ont publié un excellent montage photo de chiens de tous sexes, races, religions et masques politiciens faisant la queue à la gamelle d' "EN MARCHÉ !", [repris sur le Salon beige](#), qu'un autre frère 3 points ami de JUPPE prépare sa nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. **Ceci avec la vocation d'éliminer toute opposition pouvant censurer le Gouvernement maçonnique**, ne les empêchera pas de continuer à prendre les Français de souche pour des "cons", ou des " *midinettes à cervelles de colibris* " malheureusement avec raison, etc....

Le chroniqueur supporte 1€ de frais p/édition & p/ lecteur ou auditeur. Pour les REMBOURSER, c'est ICI !

Toutes ces remarques d'évidences multiples depuis des décennies même si elles s'appliquent encore une fois à l'actualité m'amènent donc à les balayer et, loin de me réfugier comme le Sieur BRIGHELLI " [sur mon Aventin personnel](#) ", je propose à CIVITAS, aux Comités JEHANNE, et au Parti de la France de Carl LANG qui proposent ensemble des candidats aux législatives, de porter dans leur programme, de toute urgence, la proposition de LOI CONSTITUTIONNELLE que je viens d'écrire ci-dessous.

Considérant l'Article 11 de la CONSTITUTION [En savoir plus sur cet article...](#) modifié par la [LOI constitutionnelle n°2008-724 du 23 juillet... - art. 4](#) actuellement ainsi libellé et que je propose aussi de rectifier pour en étendre le champ (en rouge mes modifs, biffés les termes à supprimer, en noir gras les termes maintenus) :

" ...

Un référendum portant sur un objet mentionné au premier alinéa une proposition de Loi de toute nature peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement (*), soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales. Cette initiative prend la forme d'une proposition de loi et ne peut avoir pour objet l'abrogation d'une disposition législative promulguée depuis moins d'un an.

... "

* Si donc 577/5 => **116 députés actuellement, en 2017, votent la proposition de Loi Constitutionnelle suivante :**

Article 1 [En savoir plus sur cet article...](#) modifié par [LOI constitutionnelle n°2008-724 du 23 juillet... - art. 1](#)

La France est une ... démocratique et sociale. Son organisation est *revêt donc la forme* décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes CITOYENS français majeurs aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. *En sont cependant exclus les membres de la Franc-Maçonnerie dans toutes ses obédiences et loges, de la scientologie, sous toutes leurs formes, de même que ceux, passés et présents, de toutes les Sectes reconnues comme telles. En sont exclus également les étrangers naturalisés depuis moins de trente ans, de même que leurs descendances âgées de moins de trente ans. Un SERMENT d'allégeance plein et entier à la France est exigé de tous les CITOYENS, et toute pluri-nationalité est proscrite, pour être électeur et éligible. Toute contravention à ce SERMENT est punie du bannissement à vie et de privation de tout droit civique.*

Si pas encore fait ? Pour payer les 1 €, C'EST ICI : ULTRA-URGENT ! MERCI !

Conclusion générale du jour : Ce changement constitutionnel que je propose a pour but évident d'empêcher un groupe ou un individu de s'approprier illégitimement la Souveraineté nationale ou provinciale ou locale. Actuellement ceci est déjà interdit par la DUDHC 1789 qui fonde et charpente la Constitution actuelle. Mais " **Une Secte au cœur de la république** ", selon le titre même d'un livre connu en ma possession, viole allègrement tous les jours cette interdiction. Ceci a été reconnu par des "Grands-Maîtres" de la franc-maçonnerie qui est tout sauf "franche", occulte, et poursuit un but de trahison, et même de destruction, de la France et des Français, au service de son idéologie et de l'avènement du Gouvernement mondial qu'elle désire depuis deux siècles. Cette secte est l'auteur du " *Coup d'État permanent* " publié par MITTERRAND effrontément !

J'appelle donc :

1- Les candidats députés par CIVITAS dont je suis membre depuis le début sauf depuis cette année qu'il est devenu un "parti républicain" et dont le programme aurait provoqué la syncope, réelle ou imaginaire, des "frères 3 points", selon Pierre-Alain DEPAUW !

2- Les candidats députés par les Comités JEHANNE lancés par Jean-Marie LE PEN,

3- Les candidats députés par le PARTI de la FRANCE de Carl LANG,

à porter ce projet de LOI Constitutionnelle, qui s'il est voté par 116 députés pourra être soutenu par une pétition ouverte alors à l'Assemblée nationale pouvant recueillir les 10% des électeurs récemment reconnus pour l'élection présidentielle.

Si cela arrive, un REFERENDUM général devra être organisé. **Si cette modification est approuvée par le Peuple, nous opérerons alors le seul VRAI balayage et dépoussiérage qui vaille de tout le personnel politique et oligarchique sectaire de la France**, à commencer par le vide opéré au Gouvernement MACRON, lui-même destitué aussitôt !

Je rappelle à tous que continuer à tolérer l'existant qui nous plonge au fond du gouffre de l'Histoire, constitue un CRIME ! Comme le souligne Bruno GOLLNISCH le Ministre des armées n'est plus celui de la Défense Nationale (Mme Sylvie GOULARD), comme je le vois aussi LE DRIAN devient Ministre de l'Europe et des affaires étrangères... à l'Europe ? Tout ceci n'est pas anodin et démontre la volonté maçonnique de diluer complètement la France dans le magma euro-mondialiste et c'est un CRIME ! Et Sénèque l'a très bien dit : [Celui qui n'empêche pas un crime alors qu'il le pourrait s'en rend complice.](#)

Voilà, j'ai parlé ! Et pas pour ne rien dire...

LMDM

Chronique rédigée sur 2 Pages, plus les photos et les annexes ponctuelles.

Ma SEBILE est VIDE ! BRAVES GENS, UN EURO SEULEMENT, SVP !?

Votre adhésion à RADIO-SILENCE de 20 €/an et par lecteur/auditeur de toutes les chroniques et travaux nécessaires suffirait à l'association pour défrayer les bénévoles comme elle en a le devoir légal mais qu'elle ne peut remplir à ce jour. Pensez-y ! D'où l'appel personnel d'1 € par parution ! Mais aussi à venir aux grandes réunions annuelles de rencontres des auditeurs/lecteurs avec les chroniqueurs organisées par le bureau de l'association et ses gentils membres

efficaces. De telles réunions de milliers de gens seraient des plus efficaces pour notre cause : celle de la VERITE en Jésus-Christ en toutes choses.

CPI par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**. Chroniqueur sur RS et adhérent à 20 €/an de RS en sus !

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



Annexes :

1) HUMOUR de CHIEN :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Rappel permanent de la menace que l'ennemi ne nous laissera désormais plus très longtemps le droit de prendre avec le sourire sous peine d'égorgement en place publique !

Rappel : l'UOIF nouvellement "Les Musulmans de France" appela à voter MACRON !

2) MACRON a épousé au civil une ex-femme mère de trois enfants d'un autre . S'il était élu, en place à l'Élysée, ce serait encore une famille civile dite "recomposée". Donc encore un modèle de ce qu'il ne faut pas faire en sus de ce qu'il est lui-même :

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron :

" **Emmanuel Macron**, né le **21 décembre 1977** à **Amiens**, est un **homme politique**, ancien **haut fonctionnaire** et **banquier d'affaires** * **français**.

Diplômé de l'**ENA** en **2004**, il devient **inspecteur des finances** avant de commencer en **2008** une carrière de banquier d'affaires chez **Rothschild & C^{ie}**. Membre du **Parti socialiste** entre **2006** et **2009**, il est nommé **secrétaire général adjoint** au **cabinet du président de la République française** auprès de **François Hollande** en **2012** puis **ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique** en **2014** dans le **gouvernement Manuel Valls II**.

En **avril 2016**, il fonde son mouvement politique baptisé **En marche !** Ensuite, il démissionne quatre mois plus tard de ses fonctions de ministre³. Le **16 novembre**, il annonce sa candidature à l'**élection présidentielle de 2017**."

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier_d%27affaires : * **Banquier d'affaires**

Le banquier est un associé ou un employé d'une banque d'affaires.

(NDLR = LMDM précisions : Parler de "banquier" en parlant d'un employé de banque de dépôts au contact des clients populaires en agences est un authentique NON-SENS. Surtout qu'en plus il n'ont la plupart du temps jamais obtenu même leur CAP banque et qu'ils sont donc restés de simples apprentis au SENS PROPRE)

Sa fonction consiste à conseiller des clients de type États ou entreprises en ce qui concerne leurs besoins et leur structure de financement, ou au contraire leurs investissements et prises de participations/acquisitions. Concrètement, un **banquier d'affaires gère des émissions obligataires, des augmentations de capital ou propose des opérations de fusions-acquisitions**.

Le métier de banquier d'affaires est donc de vendre des prestations d'ingénierie financière et non pas des crédits ou investissements. Au sens strict, une banque d'affaires n'est donc ni une banque de dépôts, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil, stratégique et financier, dont les seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients qu'elle conseille. Elle n'a donc pas de conflit d'intérêt avec des activités de crédit ou de financement dont elle est indépendante.

*Le banquier d'affaires, à titre individuel ou au titre de sa société, est agréé, de par son adhésion obligatoire à une association professionnelle (de type CIF), ou par un statut de type prestataire de services d'investissement (PSI), ou dans un statut plus large d'établissement de crédit quand il agit dans le département « Corporate Finance » d'une banque. Il est de ce fait nécessairement enregistré sur une liste tenue par l'[autorité des marchés financiers](#) (AMF) avec **au moins le même statut que les conseillers financiers ou les analystes financiers.***